



9 juillet 2001

## Aperçu du projet

### Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000

(Réponse aux recommandations du Groupe de travail MacKay)

Préparé par :

Section des statistiques et analyses du secteur financier  
Division de l'organisation et des finances de l'industrie  
Statistique Canada  
Immeuble Jean-Talon, 10<sup>e</sup> étage, section C6  
Pré Tunney  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6

k:\MacKay\Supply planning\SSBF1200ProposalApr2001.doc

## **1. Introduction**

### **1.1 Contexte**

Le Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadien, présidé par Harold MacKay, déposait son rapport final en septembre 1998. Le mandat du Groupe de travail consistait en partie à examiner le financement des petites et moyennes entreprises (PME), des entreprises axées sur le savoir (EAS) et des entreprises autochtones. L'intérêt porté aux PME et aux EAS témoigne de leur apport à l'économie sous l'angle de la création d'emplois, de la production et de l'innovation ainsi que des difficultés particulières auxquelles elles peuvent être confrontées pour obtenir du financement. Le rapport faisait état de plusieurs préoccupations précises.

- Il est possible que les PME ne disposent pas d'un financement suffisant ou qu'elles n'aient pas accès au financement parce qu'elles sont de petite taille, qu'elles sont jeunes, qu'elles n'ont pas de plan d'entreprise solide, que leurs dirigeants n'ont pas encore fait leurs preuves, etc.
- Les EAS peuvent rencontrer les mêmes problèmes à cause d'un manque d'immobilisations, de la difficulté à évaluer leur potentiel, etc.
- Les entreprises autochtones peuvent aussi avoir les mêmes difficultés en raison des lois qui limitent la mise en garantie de biens.

Cependant, « le Groupe de travail aimerait surtout que les données disponibles soient améliorées, de manière qu'on puisse procéder à une analyse plus pertinente des questions de financement auxquelles font face des catégories particulières d'entreprises dans (ces) secteurs(s) important(s) ». <sup>1</sup> Il a recommandé la participation de Statistique Canada (SC) et d'Industrie Canada (IC) dans cette initiative.

### **1.2 Recommandations du Groupe de travail**

Les principales recommandations portent sur la création d'un programme de collecte de données sur le financement des PME et des EAS en vue de l'élaboration d'une politique publique. À cette fin :

- SC devrait mettre sur pied un programme annuel de collecte et de publication de données sur l'offre de capitaux d'emprunt et de capitaux propres aux PME et aux EAS. Le programme devrait porter sur tous les importants fournisseurs de financement, réglementés ou non, des secteurs privé et public. Les modalités du programme devraient être arrêtées en consultation avec des représentants d'IC ainsi que des fournisseurs et des utilisateurs de données;
- IC devrait coordonner une enquête annuelle sur les attitudes des PME concernant la disponibilité du financement. L'enquête serait semblable aux études de Thompson

---

<sup>1</sup> Document d'information n° 4, p. 57.

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

Lightstone, financées par l'Association des banquiers canadiens, mais son champ d'application s'étendrait à tous les bailleurs de fonds importants;

- IC devrait mener une enquête périodique auprès des PME et des EAS afin d'obtenir un aperçu complet de leurs besoins en financement et de leurs sources à cet égard. Une première enquête devrait être effectuée dès que possible, et les enquêtes de suivi, tous les trois à cinq ans. Cette enquête compléterait les données recueillies chaque année par SC et IC.

En juin 1999, le ministère des Finances déposait un rapport intitulé « La réforme du secteur des services financiers canadien – Un cadre pour l'avenir », qui endossait les recommandations susmentionnées du Groupe de travail MacKay. Le ministère des Finances, IC et SC unissent leurs efforts pour donner suite à ces recommandations.

### **1.3 Questions à aborder**

La principale préoccupation du Groupe de travail au regard du financement des PME et des EAS était l'absence de données complètes et fiables. Si les décideurs ne disposent pas de toute l'information dont ils ont besoin, la qualité de leurs décisions en sera affectée. En l'absence de données appropriées, les décideurs peuvent être incapables de savoir si des problèmes de financement existent, de cerner les problèmes et d'en établir la nature, de déterminer les mesures qui s'imposent et, par la suite, de savoir si ces mesures se sont révélées efficaces.

Le premier objectif du présent projet est donc de fournir des renseignements de base concernant le financement des PME et des EAS.<sup>2</sup> Par la suite, les questions appelant une étude plus poussée pourront être définies, et les modifications nécessaires pourront être apportées aux processus de production des données. La liste suivante de questions d'ordre général a été établie à la fin de 1999 en consultation avec le ministère des Finances et IC.

1. Quel est le montant du financement reçu par les PME et les EAS? Quelle est l'importance relative des différents types de fournisseurs de financement et des différents instruments de financement?
2. Dans quelle mesure le montant du financement change-t-il avec le temps? Dans quelle mesure l'importance des fournisseurs et des instruments de financement change-t-elle avec le temps?
3. Y a-t-il un écart entre la demande et l'offre au chapitre du financement? Dans l'affirmative, quelle est l'importance de cet écart?
4. S'il y a un écart entre la demande et l'offre, quelle en est la raison?
5. Quel est le risque associé au financement des PME et des EAS?
6. Quel est l'objet du financement demandé par les PME et les EAS?

---

<sup>2</sup> On faisait observer que les questions de financement liées aux entreprises autochtones devaient être étudiées séparément, étant donné que la nature de ces entreprises exigeait une technique de collecte de données différentes.

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

### **1.4 Information à fournir**

Pour répondre à ces besoins en information, les produits statistiques suivants seraient nécessaires :

1. la valeur totale du financement en cours à la fin de la période de référence, par type de fournisseur et d'instrument de financement;
2. la valeur totale du nouveau financement obtenu au cours des 12 derniers mois par type de fournisseur et d'instrument de financement;
3. la proportion des demandes de financement approuvées et la proportion du montant reçu par rapport au montant demandé;
4. les raisons pour lesquelles les demandes de financement ont été rejetées ou pour lesquelles le montant approuvé était inférieur au montant demandé;
5. les provisions pour pertes sur prêts et/ou les ratios ainsi que les radiations;
6. les raisons des demandes de financement.

Pour produire ces statistiques, les renseignements suivants devront être recueillis auprès des répondants.

- Financement – Montants du financement en cours, montants fournis, montants autorisés, nombre d'autorisations de crédit, nombre de demandes (pour établir le ratio des approbations), provisions pour pertes sur prêts et coefficients des pertes sur prêts par montant d'autorisation de crédit, instrument, source/fournisseur, conditions et but.

Ces renseignements devront être classés en fonction de plusieurs caractéristiques clés des entreprises et de leurs propriétaires.

- Entreprises – Taille, branche d'activité, âge, étape du développement, modalités d'exploitation, rendement, région et secteur urbain/rural.
- Propriétaires/exploitants – Âge, sexe et niveau de scolarité.

Le projet permettrait de produire une série de tableaux en fonction de diverses combinaisons de ces variables. SC élaborera ces tableaux en consultation avec le ministère des Finances, IC ainsi que les fournisseurs et les utilisateurs des données.

### **1.5 Collecte de l'information**

La première recommandation du Groupe de travail était que des renseignements plus complets sur le financement des PME et des EAS soient recueillis auprès de tous les importants fournisseurs de financement, soit le côté de l'offre. Toutefois, il sera impossible de fournir toutes les statistiques requises en recueillant uniquement des données concernant l'offre. Les PME et les EAS – le côté de la demande – doivent aussi être sondées pour les raisons suivantes.

### *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

- Il est impossible d'identifier tous les fournisseurs de financement. Les particuliers, les bailleurs de fonds, les actionnaires, les fournisseurs étrangers, etc., ne peuvent pas être facilement identifiés et sondés. Les renseignements sur les activités de ce genre de fournisseurs ne peuvent être obtenus que des demandeurs.
- Il est possible que les institutions financières ne sachent pas dans quelle mesure le financement personnel qu'elles consentent est utilisé à des fins commerciales. Les propriétaires d'entreprises peuvent utiliser des marges de crédit personnelles et des cartes de crédit pour financer certaines activités commerciales. Les données sur l'ampleur de ce type de financement ne peuvent être obtenues que des demandeurs.
- Il est possible que les fournisseurs ne disposent pas de toutes les données sur les caractéristiques actuelles de leurs clients commerciaux (emploi, revenu, rendement, etc.). Ces données peuvent être incomplètes ou désuètes. Elles peuvent cependant être obtenues auprès des demandeurs.

## **2. Consultations**

### **2.1 Première ronde de consultations – Disponibilité des variables souhaitées**

La première ronde de consultations nationales avec des intervenants, dont plusieurs étaient des associations industrielles, a eu lieu en février et en mars 2000. Un des objectifs était de passer en revue la liste des variables potentielles avec les intervenants afin de déterminer lesquelles étaient pertinentes et disponibles ainsi que le niveau de précision pouvant être fourni. On voulait aussi savoir si ces variables pouvaient être recueillies auprès des demandeurs, des fournisseurs ou des deux.

À la suite de ces consultations, d'importants changements ont été apportés au plan initialement établi à la fin de 1999. Une des principales conclusions a été que bon nombre des variables que l'on s'attendait de recueillir auprès des fournisseurs de financement étaient non disponibles ou difficilement disponibles. Il s'en est suivi que l'on devait mettre davantage l'accent que prévu sur les enquêtes auprès des demandeurs.

L'information réunie dans le cadre de cette ronde de consultations a aussi été utilisée pour élaborer une série de tableaux représentant les données à recueillir dans le contexte de la première enquête auprès des fournisseurs. Ces tableaux englobaient toutes les variables pertinentes pour chaque type principal de financement. Ils ont été transposés en un questionnaire provisoire en consultation avec IC et le ministère des Finances.

### **2.2 Seconde ronde de consultations – Questionnaire provisoire pour les fournisseurs**

La seconde ronde de consultations a surtout eu lieu en juillet et en août 2000. Des efforts ont été déployés pour rencontrer, outre les intervenants de la première ronde, un certain nombre de représentants d'entreprises individuelles, dont certains seraient des répondants à l'enquête auprès des fournisseurs. Un des principaux objectifs de cette ronde de consultations était d'examiner le questionnaire provisoire et la stratégie générale de l'enquête auprès des répondants et les intervenants ainsi que de donner à ceux-ci la possibilité de formuler leurs observations.

Les intervenants ont proposé des changements importants au questionnaire provisoire et à la stratégie d'enquête. Une des principales propositions portait sur l'utilisation des autorisations de crédit, plutôt que l'emploi, pour mesurer la taille des entreprises. D'autres ont aussi suggéré de recueillir des données relatives au financement en cours sur une base infra-annuelle et de les utiliser pour mesurer les montants nets déboursés plutôt que de recueillir des renseignements sur les montants bruts déboursés annuellement.

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

À l'automne 2000, les suggestions reçues pendant les consultations ont été passées en revue et intégrées dans un questionnaire provisoire. On a mis la dernière main au contenu du questionnaire pour l'enquête initiale en janvier 2001 en consultation avec IC, le ministère des Finances et quelques intervenants clés.

### **3. Contenu du questionnaire**

Le contenu final du questionnaire de la première Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises (EFFE) différerait considérablement de celui qui avait été préparé pour la seconde ronde de consultations. Les principaux changements sont exposés ci-dessous.

#### **3.1 Autorisations de crédit et effectifs**

Dès le début, SC désirait recueillir et publier des données financières selon l'effectif pour deux raisons principales. L'effectif est un indicateur aussi bon sinon meilleur que d'autres mesures types de la taille des entreprises (revenu ou actif, par exemple) parce qu'il est plus stable et moins assujéti à des facteurs comme l'inflation. De plus, la plupart des données comparatives de SC (Variations de l'emploi et Structure des industries canadiennes, par exemple) ou de bureaux de la statistique d'autres pays sont établies en fonction de l'effectif.

Cependant, lors de la seconde ronde de consultations, la plupart des intervenants ont indiqué qu'ils ne pourraient pas fournir de données selon l'effectif. En effet, nombre d'entre eux ne recueillent pas ces données, tandis qu'il arrive souvent que ceux qui le font ne les consignent pas en bonne et due forme. L'enquête initiale recueillera donc des données selon l'importance des autorisations de crédit plutôt que selon l'effectif. On prévoit toutefois recueillir des données selon l'effectif plus tard.

#### **3.2 Financement en cours et montants déboursés**

Avant la seconde ronde de consultations, on avait prévu demander aux répondants de fournir le montant du financement en cours au 31 décembre (actions) ainsi que le montant du nouveau financement déboursé au cours de l'année civile (flux bruts). Les estimations annuelles des montants de financement en cours permettraient à SC de mesurer les mouvements dans les sources de financement par type de fournisseur, taille d'entreprise, branche d'activité, etc. Les estimations annuelles des flux bruts du nouveau financement aideraient SC à analyser et à comprendre les tendances observées au chapitre du stock de capital.

Pendant la seconde ronde de consultations, certains intervenants ont avancé qu'ils auraient de la difficulté à fournir des estimations des flux de nouveau financement. Ils ont indiqué que leurs systèmes n'avaient pas été conçus pour suivre cette information et qu'ils rencontreraient des problèmes conceptuels et des problèmes de mesure pour certains types de financement, comme les marges de crédit. Il a donc été décidé de supprimer les questions sur les flux de nouveau financement, et il a été proposé de réaliser l'enquête tous les trois mois, de ne recueillir des données que sur le financement en cours et d'utiliser celles-ci pour mesurer les flux nets de financement sur une base trimestrielle. Cette méthode permettrait également de cerner le caractère saisonnier de certaines branches d'activité.



### **3.3 Financement par actions**

La stratégie de collecte de données sur le financement par actions a été façonnée dès le début par la présence d'un fournisseur de données du secteur privé. La société Macdonald & Associates (M&A) recueille et publie des données sur le financement à risque depuis de nombreuses années, et on considère qu'elle fait autorité dans le domaine. IC et le ministère des Finances sont des clients de M&A. Lors des deux rondes de consultations et de plusieurs autres rencontres, on a cherché à s'assurer que les activités de SC ne faisaient pas double emploi avec celles de M&A et ne nuisaient pas à ses perspectives commerciales. M&A estimait qu'elle couvrait environ 90 % des activités liées au capital de risque avec une enquête menée auprès d'environ 110 des principaux répondants. Utilisant cette liste et d'autres sources, SC a créé une liste d'environ 580 entreprises pouvant fournir du financement à risque. Cela a soulevé la préoccupation selon laquelle l'enquête de M&A pourrait omettre d'importantes activités.

En fin de compte, il a été convenu que SC s'attacherait à recueillir de l'information sommaire sur le capital de risque dans la première enquête, de façon à ce que l'enquête de M&A puisse être évaluée sans faire double emploi. Cette information sommaire comprendrait les quatre éléments suivants : gestion des capitaux, valeur comptable du portefeuille, valeur marchande du portefeuille et capital disponible pour l'investissement. SC ne recueillera aucune donnée sur les instruments, le découpage géographique ou la branche d'activité. Ces renseignements continueront d'être disponibles auprès de M&A. L'évaluation du champ d'application des données de M&A aiderait SC, IC et le ministère des Finances à déterminer de quelle façon les données sur le capital de risque devraient être recueillies dans les enquêtes ultérieures. Si la chose est possible d'un point de vue statistique, on préférerait que M&A continue à fournir des données détaillées sur le capital de risque.

### **3.4 Découpage géographique**

Le questionnaire provisoire révisé avec les intervenants lors de la seconde ronde de consultations comprenait un découpage géographique consistant en 137 combinaisons uniques des deux premiers éléments du code postal. Pendant les consultations, la plupart des intervenants ont indiqué qu'ils consignaient les codes postaux de leurs clients et qu'ils pouvaient déclarer cette donnée. À noter toutefois que les grandes banques ne pouvaient que fournir des précisions géographiques fondées sur l'emplacement de leurs succursales plutôt que sur l'emplacement des clients eux-mêmes. Elles ont également soutenu que, par souci de confidentialité, SC ne pourrait pas publier ces données et ont donc remis en question l'utilité de les recueillir.

Le fardeau de réponse que ce niveau de découpage géographique imposerait aux répondants constituait une autre préoccupation pour SC. Avec les deux éléments du code postal, le questionnaire comprendrait environ 13 390 cellules contre environ 3 340 (une réduction de 75 %) si on demandait plutôt d'indiquer la province ou le territoire. SC était

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

d'avis que le questionnaire était trop long et qu'il se solderait par un taux de non-réponse considérable s'il était envoyé à tous les répondants et, en fin de compte, par l'échec de l'enquête. Une version abrégée du questionnaire a donc été mise au point qui, en plus des autres suppressions, ramenait le degré de découpage géographique au niveau provincial/territorial.

En janvier 2001, à la suite d'une rencontre avec des représentants de l'Association des banquiers canadiens, il a été convenu que le découpage géographique au niveau provincial/territorial serait également intégré dans la version longue du questionnaire. Il a également été convenu que SC, IC et le Ministère des Finances détermineraient un degré approprié de découpage géographique au niveau infra-provincial pour les enquêtes futures.

### **3.5 Version abrégée et version longue**

Le questionnaire abrégé a été conçu pour recueillir des renseignements clés auprès des répondants tout en réduisant au minimum le fardeau de réponse. Les mêmes précisions relatives aux autorisations de crédit, aux instruments, au découpage géographique et à la branche d'activité sont demandées dans les versions abrégée et longue du questionnaire. La principale différence réside dans le fait qu'aucune tabulation en croix de ces variables n'est incluse dans la version abrégée. Celle-ci ne contient donc que 520 cellules de données.

La structure définitive des versions abrégée et longue du questionnaire de l'EFFE est résumée au tableau 1. À noter que les variables recueillies pour chaque type de financement sont généralement les montants autorisés, les montants du financement en cours et le nombre de clients.

*Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

**Tableau 1 – Structure des versions abrégée et longue du questionnaire**

<b>Section</b>	<b>Version longue</b>	<b>Version abrégée</b>
Généralités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de l'exercice financier et actif</li> <li>- Effectif des clients</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fin de l'exercice financier et actif</li> <li>- Effectif des clients</li> </ul>
Dette	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instrument selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Découpage géographique selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Branche d'activité selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Pertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance des autorisations de crédit</li> <li>- Instrument</li> <li>- Découpage géographique</li> <li>- Branche d'activité</li> <li>- Pertes</li> </ul>
Actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données récapitulatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Données récapitulatives</li> </ul>
Affacturage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découpage géographique selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Branche d'activité selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Pertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance des autorisations de crédit</li> <li>- Découpage géographique</li> <li>- Branche d'activité</li> <li>- Pertes</li> </ul>
Location à bail	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découpage géographique selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Branche d'activité selon l'importance des autorisations de crédit</li> <li>- Pertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importance des autorisations de crédit</li> <li>- Découpage géographique</li> <li>- Branche d'activité</li> <li>- Pertes</li> </ul>

## **4. Conception de l'enquête**

### **4.1 Base de sondage**

L'échantillon de l'EFFE a été prélevé dans le Registre des entreprises (RE) de SC. Le RE est la liste de toutes les entreprises du Canada – environ deux millions en tout – qui sont constituées en société, qui ont des revenus annuels bruts de 30 000 \$ ou plus ou qui ont au moins un employé. Règle générale, le responsable d'une enquête précise quelles sont les unités pertinentes de RE pour son enquête. Les critères comprennent notamment la branche d'activité, la taille de l'entreprise, la structure organisationnelle, etc. Un fichier de l'univers statistique (FUS) contenant uniquement les unités pertinentes est ensuite créé à partir de ces critères, et l'échantillon est prélevé à même ce fichier.

Pour la première EFFE, il a été décidé de créer le FUS à partir des FUS existants plutôt que du RE. Le FUS établi pour le Relevé trimestriel des états financiers (RTEF) est devenu la principale source d'information. Ce FUS a été retenu parce qu'il s'agissait d'un fichier d'entreprises (plutôt qu'un fichier d'établissements), parce qu'il était à jour et parce qu'il comportait des variables de stratification financières provenant de plusieurs sources (le RTEF lui-même, les données fiscales et les mises à jour du RE). Les unités pertinentes de l'EFFE ne se retrouvaient cependant pas toutes dans le FUS du RTEF. Certaines unités supplémentaires ont été extraites du FUS de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE), et les autres ont été ajoutées individuellement. En fin de compte, environ 96 % des unités la population cible provenaient du FUS du RTEF, 1 %, provenaient du FUS de l'EUE et 3 % ont été ajoutées individuellement.

### **4.2 Variables de stratification**

La stratification par branche d'activité était prévue dès le départ, étant donné qu'il était évident qu'il faudrait ventiler cet élément (banques et coopératives de crédit, par exemple). Les variables de stratification financières envisagées comprenaient l'actif, les revenus ou une combinaison des deux. Finalement, l'actif a été retenu puisque la principale donnée à recueillir, les montants du financement en cours, se rapprochait le plus de l'actif.

Un seuil d'actif relativement faible de un million de dollars a été établi pour la première enquête. Ce seuil permettra à SC de mesurer la contribution des petits fournisseurs de financement. On s'attend à ce que cette contribution soit fort peu élevée et que le seuil soit relevé pour les enquêtes ultérieures.

### **4.3 Branches d'activité**

D'après le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), deux branches d'activité possédant des codes à deux chiffres sont pertinentes, soit Finances et assurances (SCIAN52) ainsi que Services immobiliers et services de location et de location à bail (SCIAN 53). Une analyse plus poussée effectuée en consultation avec IC et

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

le ministère des Finances a permis de ramener la couverture initiale aux branches d'activité suivantes (codes à quatre chiffres).

- 5221 – Intermédiation financière par le biais de dépôts (banques, sociétés de fiducie, coopératives de crédit, caisses populaires)
- 5222 – Intermédiation financière non faite par le biais de dépôts (sociétés de financement de ventes à crédit, sociétés d'affacturage)
- 5239 – Autres activités d'investissement financier (sociétés financières d'innovation, gestionnaires de portefeuille, conseillers en placement)
- 5241 – Sociétés d'assurance (compagnies d'assurance sur la vie, compagnies d'assurance générale)
- 5269 – Autres fonds et instruments financiers (fonds communs de placement, fonds de placement, fonds réservés)
- 5321 – Location et location à bail de matériel automobile (location à bail de voitures, location à bail de camions)
- 5324 – Location et location à bail de machines et matériel d'usage commercial et industriel (sociétés de location à bail de matériel pour la construction, sociétés de location à bail de matériel de bureau)

Ces groupes représentent les agrégations du plus haut niveau des secteurs précis et pertinents. Toutefois, le choix des branches d'activité a été fait à ce niveau pour s'assurer que les erreurs de codage mineures liées au SCIAN ne se solderaient par l'omission d'unités pertinentes dans l'échantillon. La première enquête permettra à SC d'évaluer la contribution de chacune de ces branches d'activité et de procéder aux corrections requises pour les enquêtes ultérieures.

### **4.4 Population cible**

La population cible de l'enquête englobait toutes les entreprises dont la valeur de l'actif s'établissait à un million de dollars ou plus et qui comptaient un établissement ou plus dans les groupes admissibles (SCIAN 5221, 5222, 5239, 5241, 5269, 5321 et 5324). Les sociétés non constituées en société et sans but lucratif étaient exclues. L'entreprise et non l'établissement a été retenue comme unité statistique parce qu'on estimait que l'information recherchée ne pouvait être recueillie ou déclarée qu'au niveau de l'entreprise.

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, il a été impossible d'extraire toutes les unités pertinentes du FUS du RTEF uniquement en raison de certaines exclusions du RTEF et d'exigences précises de l'EFPE. Les unités ajoutées à la population cible se retrouvaient dans quatre catégories générales : les établissements admissibles des entreprises inadmissibles, les entreprises publiques fédérales (EPF), les entreprises œuvrant dans le financement à risque et les ministères fédéraux. Des strates uniques ont été créées dans la population cible pour ces ajouts.

Dans le FUS du RTEF, les unités sont assignées aux branches d'activité en fonction du code dominant du SCIAN au niveau de l'entreprise; aucune donnée sur l'établissement

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

n'est disponible. Cela constituait un problème pour l'EFFE, puisque des entreprises hors du champ d'observation pouvaient avoir des établissements admissibles. Ce pouvait être le cas par exemple d'une entreprise de fabrication (inadmissible) qui avait un établissement de financement (admissible). Le FUS de l'EUE, un fichier complet et à jour d'établissements, a été utilisé pour repérer ces situations. En tout, 203 entreprises comptant un établissement ou plus ont été ajoutées à la population cible de cette façon.

Le FUS du RTEF ne tient compte d'aucune EPF. Cependant, quatre sociétés d'État fédérales ont été désignées comme des répondants potentiels et inscrites sur la liste des groupes à consulter. Ces quatre EPF ont été ajoutées à la population cible.

Comme nous l'avons signalé plus haut, les unités œuvrant dans le domaine du financement à risque ont reçu un traitement spécial dans l'EFFE. SC a dressé une liste à partir de différentes sources : répondants aux récentes enquêtes de M&A, membres de l'Association canadienne du capital de risque et de son équivalent au Québec, unités codées comme sociétés financières d'innovation (7125) dans l'ancienne Classification type d'industrie et unités repérées dans les médias. Au total, 579 unités de ce genre, peu importe la taille de l'actif et le code du SCIAN, ont été ajoutées à la population cible dans une strate du financement à risque. À noter qu'un certain nombre de grandes unités déjà admissibles en raison de leur code dans le SCIAN ont été ajoutées dans cette strate au moyen de cette méthode.

De plus, le FUS du RTEF ne tient compte d'aucun ministère. Or, sept organisations de deux ministères fédéraux ont été considérées comme des répondants potentiels et consultées. Elles seront sondées mais elles n'ont pas été intégrées à la population cible. Étant donné que le RE n'est pas bien outillé pour appuyer les enquêtes auprès d'organismes gouvernementaux, ces répondants seront sondés indépendamment au moyen d'un questionnaire distinct. À noter que ces organisations ne donnent pas nécessairement une image fidèle des activités de l'administration fédérale. Une recherche plus poussée s'imposera pour garantir une prise en compte complète de ces activités.

La structure finale de la population cible est résumée au tableau 2, par groupe et taille de l'actif. Les EPF sont comprises dans le groupe 5222XX, en fonction des codes du SCIAN.

*Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

**Tableau 2 – Entreprises et actif (en millions de \$) de la population, par groupe et taille de l'actif**

Groupe	< 5 m		5 m à <100 m		100 m et plus		Total	
	Unités	Actif	Unités	Actif	Unités	Actif	Unités	Actif
5221XX	232	679	1 481	46 214	234	436 954	1 947	483 847
5222XX, EPF	1 128	2 314	335	5 462	54	56 985	1 517	64 761
5239XX	10 644	22 071	2 991	45 760	142	63 411	13 777	131 242
5241XX	82	234	253	7 518	133	205 111	468	212 863
5269XX	409	989	886	29 710	687	498 877	1 982	529 576
5321XX	383	881	184	3 334	9	2 294	576	6 509
5324XX	722	1 513	163	2 533	10	10 589	895	14 635
Établissements	23	55	96	2 596	84	163 370	203	166 021
Capital de risque	491	285	69	1 387	19	627 555	579	629 227
<b>Total</b>	<b>14 114</b>	<b>29 021</b>	<b>6 458</b>	<b>144 514</b>	<b>1 372</b>	<b>2 065 146</b>	<b>21 944</b>	<b>2 238 681</b>

## **5. Plan de sondage**

### **5.1 Stratégie**

Une première analyse effectuée en décembre 1999 a révélé qu'un échantillon d'au plus 2 000 unités donnerait des estimations de bonne qualité pour une enquête auprès des entreprises relevant des codes 5221 et 5222 du SCIAN. Toutefois, au fur et à mesure que les travaux avançaient, il est devenu évident qu'un plus grand nombre d'entreprises devraient être visées par l'enquête et qu'un plus gros échantillon serait nécessaire. En outre, il était prévu que de nombreuses unités se révéleraient inadmissibles, c'est-à-dire qu'elles pourraient ne pas œuvrer dans le domaine du financement des entreprises. Il a donc été décidé de porter la taille de l'échantillon à environ 5 000 unités pour l'enquête initiale. Cette mesure permettrait de viser une vaste gamme de branches d'activité et de catégories de tailles d'entreprises et autoriserait un nombre significatif de répondants inadmissibles. Les résultats de la première enquête devraient nous apporter la preuve qu'il faut réduire le champ d'application et/ou relever le seuil des éléments d'actif pour les enquêtes futures.

### **5.2 Échantillonnage**

Un échantillon de 5 311 unités a été prélevé à même la population cible. Toutes les unités des strates formées par les EPF, les établissements et le capital de risque ont été incluses dans l'échantillon. Des strates à tirage complet, à tirage partiel et à tirage moindre ont été créées pour les autres branches d'activité. Deux seuils statistiquement optimaux des éléments d'actif ont été établis pour chaque branche d'activité en fonction de la répartition de la population par taille de l'actif. Les unités se situant au-dessus du seuil supérieur ont été assignées à la strate à tirage complet, les unités se situant entre les deux seuils, à la strate à tirage partiel, et les unités se situant au-dessous du seuil inférieur, à la strate à tirage moindre. Toutes les unités de la strate à tirage complet ainsi qu'un échantillon de celles des strates à tirage partiel et à tirage moindre ont été incluses dans l'échantillon. Le tableau 3 présente la structure de l'échantillon par groupe et taille de l'actif, tandis que le tableau 4 montre la proportion de la population cible incluse dans l'échantillon.



*Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

**Tableau 3 – Entreprises et actif (en millions de \$) de l'échantillon, par groupe et taille de l'actif**

Groupe	< 5 m		5 m à <100 m		100 m et plus		Total	
	Unités	Actif	Unités	Actif	Unités	Actif	Unités	Actif
5221XX	51	148	816	36 199	234	436 954	1 101	473 301
5222XX, EPF	160	348	296	5 248	54	56 985	510	62 581
5239XX	296	726	673	21 972	142	63 411	1 111	86 109
5241XX	7	20	77	4 346	133	205 111	217	209 477
5269XX	29	71	355	19 597	687	498 877	1 071	518 545
5321XX	76	178	184	3 334	9	2 294	269	5 806
5324XX	77	172	163	2 533	10	10 589	250	13 294
Établissements	23	55	96	2 596	84	163 370	203	166 021
Capital de risque	491	285	69	1 387	19	627 555	579	629 227
<b>Total</b>	<b>1 210</b>	<b>2 003</b>	<b>2 729</b>	<b>97 212</b>	<b>1 372</b>	<b>2 065 146</b>	<b>5 311</b>	<b>2 164 361</b>

**Tableau 4 – Échantillon exprimé en % de la population**

Groupe	< 5 m \$		5 m \$ à <100 m \$		100 m \$ et plus		Total	
	Unités	Actif	Unités	Actif	Unités	Actif	Unités	Actif
5221XX	22,0	21,8	55,1	78,3	100,0	100,0	56,5	97,8
5222XX, EPF	14,2	15,0	88,4	96,1	100,0	100,0	33,6	96,6
5239XX	2,8	3,3	22,5	48,0	100,0	100,0	8,1	65,6
5241XX	8,5	8,5	30,4	57,8	100,0	100,0	46,4	98,4
5269XX	7,1	7,2	40,1	66,0	100,0	100,0	54,0	97,9
5321XX	19,8	20,2	100,0	100,0	100,0	100,0	46,7	89,2
5324XX	10,7	11,4	100,0	100,0	100,0	100,0	27,9	90,8
Établissements	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Capital de risque	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Total</b>	<b>8,6</b>	<b>6,9</b>	<b>42,3</b>	<b>67,3</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>24,2</b>	<b>96,7</b>

### 5.3 Version abrégée et version longue

La version abrégée du questionnaire a été élaborée surtout parce que SC était d'avis que la version longue représenterait un fardeau trop élevé pour de nombreux répondants. De

## *Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

plus, en raison de la taille des tableaux, il a été décidé de faire de la version longue un questionnaire électronique en format Excel. Or, SC estimait que cela pourrait entraîner des problèmes de traitement si les répondants modifiaient le format du questionnaire ou ne suivaient pas le format exact de celui-ci. En raison de ces risques, il a été convenu de procéder à un essai et de ne distribuer la version longue du questionnaire qu'à 500 répondants, soit environ 10 % de l'échantillon total.

Il avait été prévu au départ que les 240 plus importants répondants, selon la taille de l'actif, et un échantillon aléatoire de 260 plus petits répondants recevraient la version longue. On s'attendait à ce que les grandes entreprises soient mieux outillées pour effectuer les tâches de programmation requises pour y répondre. Toutefois, l'évaluation de la capacité des petits répondants de traiter le volume de données et l'aspect électronique de la version longue a aussi joué un rôle important dans la décision relative à l'évolution des versions abrégée et longue pour les enquêtes futures.

L'échantillon a été prélevé au début de décembre, et les répondants ont reçu une version longue ou abrégée en fonction du plan exposé ci-dessus. L'analyse de la répartition a toutefois révélé que les entreprises possédant 80 % des actifs de l'échantillon avaient été assignées dans le groupe devant recevoir la version longue et que les entreprises possédant l'autre tranche de 20 % seulement avaient été placées dans le groupe devant recevoir la version abrégée. Compte tenu du risque associé à la version longue (rappelez-vous que cette version comprenait toujours les deux éléments du code postal), SC a décidé de faire passer certaines unités dans le groupe de la version abrégée.

On a tout d'abord attribué une version longue aux sept banques à charte qui déclaraient déjà à l'Association des banquiers canadiens des données s'apparentant à celles de la version longue ainsi qu'aux quatre EPF. Le reste de l'échantillon a été classé par strate et taille de l'actif. Les 489 autres répondants de la version longue du questionnaire ont alors été systématiquement choisis en attribuant une version longue à tous les 11 répondants environ. Il s'en est suivi que la version longue a été attribuée aux entreprises possédant 39 % de l'actif de l'échantillon et que la version abrégée a été attribuée aux entreprises possédant 61 % de l'actif. SC estimait qu'il s'agissait d'une répartition beaucoup plus acceptable compte tenu du risque inhérent à la version longue. Le tableau 5 schématise la répartition initiale et corrigée de l'échantillon entre la version longue et la version abrégée.

**Tableau 5 – Répartition de l'échantillon entre la version longue et la version abrégée**

	millions de \$	% de la population	% de l'échantillon
Actif total de la population cible	2 238 681	100,0	
Actif total dans l'échantillon	2 164 361	96,7	100,0
Actif total - Version longue (répart. initiale)	1 736 166	77,6	80,2

*Enquête sur les fournisseurs de financement aux entreprises de 2000*

Actif total - Version abrégée (répart. initiale)	428 195	19,1	19,8
Actif total - Version longue (répart. corrigée)	847 626	37,9	39,2
Actif total - Version abrégée (répart. corrigée)	1 316 733	58,8	60,8

## **6. Résultats de l'enquête et calendrier des travaux**

### **6.1 Résultats**

Comme le précise la *Loi sur la statistique*, SC ne publiera que des données agrégées. Aucune donnée permettant de décrire, directement ou indirectement, les activités d'un répondant individuel ne sera publiée. De plus, les données dont la qualité n'est pas acceptable seront supprimées. Les données seront diffusées sous forme de tableaux de sortie. Le contenu et la structure des tableaux seront mis au point par SC en consultation avec IC et le ministère des Finances. Les tableaux seront établis avec les données recueillies grâce à la version abrégée du questionnaire. Puisque le contenu de la version abrégée se retrouve intégralement dans la version longue, les tableaux seront représentatifs de tous les répondants, peu importe qu'ils aient reçu la version abrégée ou la version longue du questionnaire. SC essaiera aussi de publier autant de données que possible provenant de la version longue du questionnaire, mais son effort en ce sens sera limité par le petit nombre de répondants qui auront reçu ce questionnaire et par leur capacité de fournir les données requises. Il ne faut pas perdre de vue que la version longue constitue pour l'instant un essai.

Les variables incluses dans les tableaux de sortie seront les montants autorisés, les montants du financement en cours et le nombre de clients ainsi que les pertes. Les données seront publiées par type de financement (dette, action<sup>3</sup>, affacturage et location à bail). Les axes des tableaux comprendront le type de fournisseur, l'importance des autorisations de crédit, les instruments, le découpage géographique et la branche d'activité. Bien que l'idéal serait de publier les mêmes données concernant la taille, les instruments, le découpage géographique et la branche d'activité que celles qui figurent dans les questionnaires, cela sera probablement impossible. Certains de ces aspects ou tous ceux-ci peuvent être regroupés pour réduire au minimum les données sacrifiées au titre de la confidentialité. Les décisions à cet égard seront prises en consultation avec IC et le ministère des Finances.

### **6.2 Calendrier**

Le tableau 6 indique le calendrier de certaines des principales activités concernant l'EFFE de 2000. Deux ensembles de dates sont indiquées. Les dates de la première colonne ont été établies en août 2000, lorsque le plan a été présenté à IC et au ministère des Finances pour la première fois. La deuxième colonne indique les dates réelles ou prévues en juin 2001.

---

<sup>3</sup> À noter que des données limitées peuvent être publiées concernant le financement par actions puisque seulement quatre points de donnée seront recueillis dans les versions longue et abrégée du questionnaire.

**Tableau 6 – Calendrier des activités entourant l'EFFE de 2000**

<b>Activité</b>	<b>Plan d'août 2000</b>	<b>Plan actuel</b>
Consultation	Juillet-août 2000	Juillet-août 2000
Élaboration du questionnaire, essai	Août-sept. 2000	Août 2000-janv. 2001
Plan de sondage, mise au point des systèmes	Oct.-déc. 2000	Sept. 2000-mars 2001
Collecte des données	Janv.-avril 2001	Mars-juillet 2001
Traitement des données	Mai-juillet 2001	Juillet-août 2001
Analyse et validation des données	Août-oct. 2001	Sept.-oct. 2001
Diffusion des données	Fin d'oct. 2001	Fin d'oct. 2001

## **7. Conclusion**

Le présent document a exposé l'élaboration de l'EFFE initiale et l'évolution du plan depuis les premières discussions avec IC et le ministère des Finances, à l'automne de 1999, jusqu'à la réalisation de l'enquête sur le terrain, en janvier 2001. Trois autres documents devraient être établis dans les prochains mois pour orienter l'évolution de l'enquête au cours des deux ou trois prochaines années.

- Le premier document décrira notre expérience avec l'EFFE initiale. Il portera sur les résultats des activités liées aux contacts préliminaires, à l'envoi postal ainsi qu'à la collecte, au traitement, à l'estimation et à l'analyse des données de la première enquête. Les questions soulevées par ces activités seront aussi abordées.
- Le deuxième document contiendra des recommandations de changement quant au contenu et à la méthode de la seconde EFFE, dont les questionnaires doivent être postés en janvier 2002 et dont la date de référence sera le 31 décembre 2001. Ces recommandations seront fondées sur l'expérience tirée de la première enquête et porteront notamment sur le contenu du questionnaire, sur les stratégies relatives aux versions longue et abrégée du questionnaire, sur la population cible, sur la taille de l'échantillon, etc. Les changements seront apportés après consultation avec IC, le ministère des Finances et les intervenants clés. Des décisions devront être prises au début de l'automne.
- Le troisième document exposera les plans à long terme concernant l'EFFE. Il pourrait notamment y être question de l'opportunité de modifier la fréquence de l'enquête (d'annuelle à semestrielle et à trimestrielle), de la collecte de données sur l'effectif plutôt que sur les autorisations de crédit, etc.